



**Comptes annuels  
2016**

**CHAÎNE  
DU BONHEUR**  
LA SUISSE SOLIDAIRE



# RAPPORT DE PERFORMANCE

**Le présent Rapport de performance est établi en conformité avec les normes de présentation des comptes RPC 21.**

Créée en 1946 sous forme d'une émission de la Radio suisse romande, la Chaîne du Bonheur est devenue en 1983, à l'initiative de la SRG SSR, une fondation privée indépendante.

D'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation de la Chaîne du Bonheur (ci après la CB) a pour objectif de secourir des personnes en difficulté confrontées au malheur et à l'adversité, quelle qu'en soit la cause (article 2 des Statuts).

## ORGANISATION

L'organe suprême est le **Conseil de Fondation (CF)**, composé de 14 membres au maximum qui sont élus pour des mandats de deux ans renouvelables et ont la charge de veiller à la bonne marche de la Fondation. Le CF exerce la surveillance de la CB ; il décide des orientations stratégiques dans tous les domaines d'intervention et définit les risques, les objectifs et le budget. Il approuve les comptes annuels et engage les membres de la direction. Le CF se réunit trois fois l'an.

Le CF délègue un certain nombre de tâches liées à la surveillance de la Fondation à un **Comité** composé de cinq membres issus du CF. Le Comité se réunit tous les deux mois pour suivre la marche de la fondation.

Les membres du CF ne sont pas rétribués par la CB pour leur travail fourni mais ont droit au remboursement de leurs frais effectifs.

L'attribution des financements aux projets soumis par les organisations d'entraide, pour l'étranger comme pour la Suisse, est décidée au sein des **Commissions de projets** (COPRO INT et COPRO CH). Ces commissions sont composées d'experts indépendants, de représentants du monde de l'entraide et de membres de la direction de la CB. Afin de garantir l'indépendance par rapport aux organisations d'entraide concernées, les décisions de financement se prennent en deux étapes au sein de la COPRO-INT : une recommandation en plenum et une décision par une commission réunissant le Président de la COPRO et le Directeur de la CB assistés de deux experts.

La **Commission de gestion financière** (COGEFI) est composée de spécialistes en finances nommés par le CF. Elle est chargée de définir la stratégie de gestion des placements de la CB et d'en suivre l'application. Elle assiste également le CF dans sa mission de supervision de la gestion financière de la CB.

Le **directeur** de la CB, nommé par le CF, est chargé d'exécuter les décisions du CF et de veiller à la saine gestion de la CB. La direction est assurée depuis janvier 2012 par Tony Burgener. Le directeur s'appuie sur un **Comité de direction** composé de trois membres, proposé par le Directeur et nommé par le CF (finances et administration, projets, relations publiques et partenariats).

L'**organe de révision** de la CB nommé par le CF procède chaque

année à l'audit des comptes de la Fondation. Mazars Suisse a été nommé à cette fonction depuis 2011.

## COLLABORATEURS DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

La Fondation emploie uniquement des collaborateurs en Suisse. Au 31 décembre 2016, la CB employait 19 collaborateurs pour l'équivalent de 14,6 postes à plein-temps, pour la majorité à Genève, avec une personne à Zurich et une personne à Lugano. Elle employait également deux stagiaires. Au cours de l'année, la Chaîne du Bonheur a recouru à quelques auxiliaires rémunérés pour la saisie des adresses de donateurs et d'autres tâches diverses liées aux collectes.

## QUE FAIT LA CHAÎNE DU BONHEUR ?

La CB collecte des fonds auprès de la population de Suisse, suite à une catastrophe, naturelle ou causée par l'homme. Elle attribue ensuite les fonds collectés à des projets d'aide bien définis. Les collectes sont lancées avec le soutien de son partenaire principal, la SSR, et ses unités d'entreprise : dans ce cadre, les « voix de la CB » dans chaque région (Jean-Marc Richard, Ladina Spiess, Carla Norghauer et Claudia Cathomen) jouent un rôle primordial lors de ces appels. La CB organise également des collectes à froid, non liées à l'actualité, pour financer des actions en faveur de causes humanitaires pour lesquelles les organisations suisses peuvent intervenir.

La CB cofinance les projets soumis par ses organisations suisses d'entraide partenaires. Le département Projets de la CB analyse les demandes de contribution, prend les décisions pour les projets inférieurs à 200'000 francs et émet des recommandations à l'intention de la Commission de Projets COPRO pour ceux qui dépassent ce montant. Le département suit ensuite l'évolution de chaque projet, contrôle les rapports des organisations, visite des projets sur place ou mandate des évaluations ou audits par des experts indépendants. En 2016, la CB a mandaté des évaluations externes en Afrique de l'Est, en Haïti, au Népal, aux Philippines et au Moyen-Orient. Elle a notamment mandaté une évaluation sur la pertinence et l'efficacité des interventions de relèvement économique incluant une analyse ex-post des projets en Haïti et aux Philippines. La visite terrain en Haïti a toutefois été repoussée en 2017 suite à l'ouragan Matthew. De son côté, la CB a elle-même réalisé des missions de suivi en Ethiopie, en Haïti, en Grèce, au Népal et au Liban.

Soucieuse d'un partenariat opérationnel compétent et solide pour réaliser les projets sur le terrain, la CB procède au réagrément de ses organisations partenaires tous les 4 ans selon la décision du CF. Cet exercice avait été effectué en 2015 avec l'aide d'un consultant externe, sur la base des critères qui avait été revus par le Conseil de Fondation en 2014. Au 1er janvier 2017, la CB compte toujours **25 organisations partenaires**.

## COLLECTES DE FONDS (RESSOURCES) EN 2016

Au total, la CB a collecté en 2016 des dons pour un montant de CHF 17'948'376.

Fin août, la CB a lancé un appel en faveur des populations touchées par le phénomène climatique El Nino dans la corne de l'Afrique et en Afrique australe. Des millions de personnes sont dépendantes de l'aide alimentaire pour survivre dans ces régions. La CB est parvenue à rassembler CHF 950'871 de dons pour ce fonds, plus a transféré CHF 1mio d'un autre fonds. Début octobre, la CB a lancé un appel en faveur des victimes de l'ouragan Matthew qui a balayé le sud-ouest de Haïti, occasionnant des dégâts considérables et mettant de nombreuses personnes dans une situation matérielle et alimentaire critique. La collecte Matthew s'élève à CHF 7'753'872 à fin décembre. Durant l'année 2016, la CB continue par ailleurs à collecter des fonds en faveur des Réfugiés (CHF 1'041'293 de dons, plus CHF 400'000 transféré d'un autre fonds) et en faveur de la Syrie (CHF 1'103'032).

L'opération « Jeder Rappen zählt », littéralement « Chaque centime compte », de Radio SRF3 a été menée du 17 au 23 décembre 2016 en faveur des enfants seuls en fuite (« Kinder allein auf der Flucht »), depuis un studio de verre construit devant le KKL à Lucerne. Les dons collectés au 31.12 s'élèvent à CHF 3'978'045. Une partie des fonds collectés suite à l'opération « Jeder Rappen zählt 2015 » en faveur des jeunes en rupture sont parvenus à la Fondation début 2016 et figurent donc dans les comptes de cet exercice (CHF 1'222'024).

Une opération similaire, baptisée Cœur à Cœur, en faveur des personnes touchées par la précarité en Suisse, a parallèlement été menée par la RTS du 16 au 23 décembre sur la Place Centrale à Lausanne, ce qui a permis de collecter CHF 870'683 au 31.12. Pour ces deux opérations, de nombreux dons ont continué d'affluer début 2017.

En 2014, la CB avait accepté de servir de relai administratif et financier pour la Table ronde mise en place pour venir en aide aux victimes de mesures de coercition (enfants placés). Les versements des cantons sont effectués sur un fonds spécial ouvert par la CB (compte postal séparé), complétés par des dons privés à cet effet. Les versements aux bénéficiaires de ce fonds, des enfants placés, victimes de mesures de coercition, sont effectués par la CB sur instructions de la Table ronde. La CB se charge également de contrôler les dossiers. Cette activité s'est poursuivie en 2016, avec des entrées de dons d'un montant de CHF 380'239, plus CHF 754'000 avancé par la CB. Les dernières demandes ont été traitées cette année.

La Fondation a en outre reçu des legs non affectés pour un montant de CHF 1'364'122. Le CF a décidé d'attribuer le montant reçu du legs Yvonne Vogt (CHF 1'085'000) sur le fonds du même nom en faveur de l'aide à l'enfance constitué en 2016 suite à la réception de la première partie de ce legs. Le CF a par ailleurs décidé d'attribuer le solde des legs non affectés (CHF 279'122) pour moitié au fonds Sans Affectation Spécifique (SAS) et pour moitié à un nouveau fonds à créer en faveur de l'innovation.

## UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

Au cours de l'exercice 2016, la CB a approuvé le financement de 126 nouveaux projets pour un montant de CHF 42'172'701 (Suisse incluse). La majeure partie de son activité d'analyse s'est portée sur les contextes syriens (réfugiés au Liban et en Jordanie) et irakiens, sur des projets pour les réfugiés en Grèce, ainsi que sur des projets en Haïti (Matthew), en Equateur (séisme) et au Népal (séisme 2015). L'opération « Jeder Rappen zählt » 2015 en faveur des jeunes en rupture a également mobilisé des forces, sur des projets en Suisse mais aussi en Colombie. La CB a par ailleurs poursuivi son activité d'aide sociale, un de ses buts statutaires. Elle a attribué au total CHF 1'518'670 à 1'252 foyers en difficulté financière. Par ailleurs, la CB a versé CHF 894'000 à 128 victimes de mesures de coercition, sur recommandation de la Table ronde qui a traité cette année les derniers dossiers, depuis le fonds spécial alimenté à cet effet. La CB a en outre approuvé des financements pour CHF 260'921 pour des projets suite à des intempéries en Suisse.

**Au total, la CB a versé en 2016 CHF 45'470'428 à l'étranger et en Suisse, ce qui a permis de venir en aide à environ 10 millions de personnes à travers le monde.**

## STRATÉGIE ET RÉSULTAT FINANCIER

Comme par le passé, la CB a placé auprès d'institutions bancaires les fonds qui lui ont été confiés, dans l'attente de leur utilisation. La stratégie financière de la CB, approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière (COGEFI), reste prudente basée sur la conservation du capital. Transparente, elle vise à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégagant un certain revenu qui doit permettre dans la mesure du possible de couvrir les frais de fonctionnement. La fortune sous gestion est divisée en trois parties : liquidités et placements à court terme (inférieurs à 12 mois), placements à moyen terme (12 à 48 mois) et investissements à long terme (supérieurs à quatre ans). Cette dernière partie, qui ne doit pas dépasser 45% du portefeuille total, a été placée auprès de deux instituts financiers suite à un appel d'offres réalisé avec la collaboration de PPC Metrics.

Cette stratégie financière a permis de dégager un résultat financier de CHF 1'744'873 en 2016 dans un contexte global changeant et fortement influencé par des événements politiques, notamment en fin d'année.

## CHARGES ET SPONSORING

Les frais de fonctionnement de la CB se sont élevés à CHF 3'485'696, dont CHF 59'728 en lien direct avec des collectes non budgétées. A noter que les frais de collecte restent extrêmement modestes par comparaison au montant collecté de plus de CHF 17 millions.

La CB a bénéficié comme par le passé du soutien de son partenaire traditionnel Swisscom avec une contribution de CHF 75'000 dont CHF 34'076 sous forme de prestations. Les réviseurs Mazars apportent également un soutien au fonctionnement. Au total, les contributions au fonctionnement s'élèvent à CHF 85'000.

Les charges nettes de fonctionnement s'élèvent ainsi à CHF 3'400'696, en diminution de 10% par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par l'absence de collecte majeure en 2016.

## RÉSULTAT 2016

Le résultat financier et autres revenus enregistrés en 2016, ainsi que le report du résultat de l'exercice précédent (CHF 27'651) ne permettent pas de couvrir les frais de fonctionnement, le résultat s'établissant à - CHF 1'626'908. Pour assurer cette couverture, le CF a accepté la dissolution de 2,5% du fonds Haiyan, soit CHF 1'059'537, à savoir le solde du quota réservé sur ce fonds pour la sécurité financière en ligne avec la décision du CF qui prévoit une retenue maximum de 5% sur les collectes pour couvrir les frais. Après cette dissolution et après attribution des legs aux fonds de projets selon la décision du CF, le solde négatif est de CHF 567'371. Pour couvrir ce découvert, le CF a décidé la dissolution d'une partie de la réserve d'exploitation, à hauteur de CHF 570'000. Après le report du résultat de l'exercice précédent et les dissolutions susmentionnées, le solde à reporter s'établit à **CHF 2'629**.

## EVALUATION DES RISQUES

La Chaîne du Bonheur a documenté l'évaluation des risques dans le cadre du processus de gestion des risques existants. Lors de sa séance du 13 décembre 2016, le Conseil de Fondation a revu les différents risques et confirmé les mesures à prendre pour réduire et faire face à ces risques. Le Conseil de Fondation procède à cet exercice chaque année et ajuste les mesures lorsque nécessaire. Deux tableaux sont établis annuellement : le tableau des risques et un tableau croisé qui résume l'interaction entre probabilité et impact.

Durant l'exercice 2016, aucun risque majeur n'a été identifié mais les risques suivants ont été considérés comme potentiellement significatifs :

- un éventuel affaiblissement du lien institutionnel avec la SSR : la probabilité de ce risque reste faible mais l'impact éventuel serait important. Pour parer ce risque, la Chaîne du Bonheur a développé des relations avec tous les échelons au sein de la SSR. Par ailleurs, une campagne de dénigrement de la SSR pourrait avoir un impact sur la CB qui se doit de renforcer son existence propre et diversifier ses partenariats.
- la volatilité des marchés financiers et le risque de taux négatifs: l'effet pourrait être significatif pour la performance et donc le résultat financier de la Chaîne du Bonheur. La direction et la COGEFI sont à la recherche d'alternatives de placements. La Chaîne du Bonheur réfléchit par ailleurs à d'autres mécanismes pour la couverture des frais de fonctionnement.

# BILAN 2016

	Annexe	31.12.2016   CHF	31.12.2015   CHF
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et équivalent		28'167'122	44'446'675
Titres	3	3'863'129	5'070'937
Compte de régularisation d'actifs	4	234'436	447'307
<b>Actif circulant</b>		<b>32'264'687</b>	<b>49'964'919</b>
Immobilisations corporelles	5	24'121	41'720
Immobilisations incorporelles	5	5'791	12'139
Immobilisations financières à but de prévoyance	12	0	52'676
Titres (obligations et fonds de placement)	3	65'616'898	74'181'137
<b>Actif immobilisé</b>		<b>65'646'810</b>	<b>74'287'672</b>
<b>ACTIF</b>		<b>97'911'497</b>	<b>124'252'591</b>

	Annexe	31.12.2016   CHF	31.12.2015   CHF
<b>PASSIF</b>			
Fournisseurs divers		31'692	53'795
Compte de régularisation de passifs	4	138'207	114'734
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>169'899</b>	<b>168'529</b>
<b>Fonds avec affectation</b>			
- disponibles		55'341'149	76'624'177
- engagés		32'586'195	35'915'162
Sous-total		87'927'344	112'539'339
<b>Fonds sans affectation à une collecte spécifique</b>			
- disponibles		4'041	191'704
- engagés		51'663	23'397
Sous-total		55'704	215'101
<b>Fonds affectés</b>	6	<b>87'983'048</b>	<b>112'754'440</b>
Capital de fondation	7	200'000	200'000
Réserve d'exploitation	11	2'980'900	5'280'900
Réserve financière	11	5'780'900	5'780'900
Résultat reporté		27'651	15'708
Résultat de l'exercice	19	769'099	52'115
<b>Fonds propres</b>		<b>9'758'550</b>	<b>11'329'623</b>
<b>PASSIF</b>		<b>97'911'497</b>	<b>124'252'591</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION 2016

	Annexe	CHF   2016	CHF   2015
Recettes affectées (dons)		17'948'376	73'332'225
Recettes non affectées (legs et héritages)		1'364'122	2'340'172
<b>TOTAL PRODUITS DE COLLECTES</b>		<b>19'312'498</b>	<b>75'672'397</b>
Versements fonds à des tiers		-45'470'428	-53'133'350
Remboursements sur projets		1'470'026	1'534'175
<b>TOTAL VERSEMENTS</b>		<b>-44'000'402</b>	<b>-51'599'175</b>
Frais de personnel « Projets »		-696'505	-606'091
Charges sociales «Projets»	12	-211'631	-176'703
Honoraires experts/président COPRO		-87'097	-126'640
Honoraires experts Pool		-4'600	-3'000
Frais COPRO		-15'423	-15'393
Frais de voyages, représentation		-20'209	-15'922
Frais de missions		-6'394	-5'324
Informatique		-45'799	-36'124
Séminaires/Formation		-8'839	-8'325
<b>Charges de projets</b>		<b>-1'096'495</b>	<b>-993'521</b>
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES DE PROJETS</b>		<b>-45'096'897</b>	<b>-52'592'696</b>
Frais de personnel fixe		-1'044'757	-1'125'598
Frais de personnel auxiliaire		-37'794	-2'206
Charges sociales	12	-317'446	-328'162
Recrutement, frais divers du personnel, formation		-15'777	-46'119
Loyers, charges locatives		-165'877	-160'518
Frais de bureau, administration		-78'593	-70'554
Frais de port, affranchissements		-10'603	-19'051
Imprimés		-22'571	-15'744
Frais de voyages, représentation		-30'313	-29'570
Frais de compte postal		-10'404	-24'765
Frais de banques et cartes de crédit		-21'273	-31'909
Informatique		-68'698	-67'088
Honoraires mandats donnés		-92'739	-188'890
Information, multimédia, RP		-264'356	-157'568
Frais de campagne		-149'414	-561'021
Séminaires		-1'618	-6'906
Frais généraux		-17'208	-8'730
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	5	-39'761	-51'201
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>-2'389'201</b>	<b>-2'895'600</b>
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS FOURNIES</b>		<b>-47'486'097</b>	<b>-55'488'296</b>

	Annexe	CHF   2016	CHF   2015
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>-28'173'600</b>	<b>20'184'101</b>
Produits financiers		2'380'311	1'371'089
Charges financières		-635'438	-935'345
<b>Résultat financier</b>	10	<b>1'744'873</b>	<b>435'744</b>
Contributions au fonctionnement		85'000	104'473
Produits divers		1'263	1'393
<b>Autres revenus</b>		<b>86'263</b>	<b>105'866</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ET AUTRES REVENUS</b>		<b>1'831'136</b>	<b>541'611</b>
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>		<b>-26'342'464</b>	<b>20'725'712</b>
<b>VARIATION DES FONDS</b>			
<b>Fonds affectés :</b>			
Dons reçus (y.c. transferts)		-17'948'376	-73'332'226
Attribution		-17'948'376	-73'332'226
Dissolution des fonds à des tiers		45'311'031	53'093'350
Attribution remboursements sur projets		-1'470'026	-1'534'175
Prélèvement net		43'841'005	51'559'175
Dissolution pour couverture des frais de fonctionnement	13	1'059'537	1'059'454
<b>Variation des fonds affectés</b>		<b>26'952'166</b>	<b>-20'713'597</b>
<b>Fonds sans affectation à une collecte spécifique :</b>			
Dons reçus (y.c. transferts)		0	0
Attribution		0	0
Dissolution du fonds à des tiers		159'397	40'000
<b>Prélèvement net</b>		<b>159'397</b>	<b>40'000</b>
<b>Variation du Fonds sans affectation à une collecte spécifique</b>		<b>159'397</b>	<b>40'000</b>
<b>RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION</b>	19	<b>769'099</b>	<b>52'115</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur comprenant le bilan, le compte d'exploitation, l'état des variations du capital, le mouvement des fonds, l'état des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31.12.2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### MAZARS SA



Joël Schmautzy  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Marie-Blanche Zahno  
Expert-réviseur agréée

Genève, le 3 avril 2017

### Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, état des variations du capital, mouvement des fonds, état des flux de trésorerie et annexe)

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2016

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	112'539'339	17'948'376	2'340'171	-43'841'005	-1'059'537	87'927'344
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	215'101	0	0	-159'397	0	55'704
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>112'754'440</b>	<b>17'948'376</b>	<b>2'340'171</b>	<b>-44'000'402</b>	<b>-1'059'537</b>	<b>87'983'048</b>
Capital de fondation	200'000	0	0	0	0	200'000
Réserve financière	5'780'900		0	0	0	5'780'900
Réserve d'exploitation	5'280'900	-2'300'000	0	0	0	2'980'900
Attribution réserve (legs)	0		0	0	0	0
Résultat reporté	67'823	2'300'000	-2'340'171	0		27'651
Résultat exercice	0	769'099	0	0	0	769'099
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>11'329'623</b>	<b>769'099</b>	<b>-2'340'171</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9'758'550</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2015

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	89'085'840	73'332'226	2'739'902	-51'559'175	-1'059'454	112'539'339
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	255'101	0	0	-40'000	0	215'101
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>89'340'941</b>	<b>73'332'227</b>	<b>2'739'902</b>	<b>-51'599'175</b>	<b>-1'059'454</b>	<b>112'754'439</b>
Capital de fondation	200'000	0	0	0	0	200'000
Réserve financière	5'780'900		0	0	0	5'780'900
Réserve d'exploitation	4'380'900	900'000	0	0	0	5'280'900
Attribution réserve (legs)	0	0	0	0	0	0
Résultat reporté	3'655'610	-900'000	-2'739'902	0		15'708
Résultat exercice	0	52'115	0	0	0	52'115
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>14'017'410</b>	<b>52'115</b>	<b>-2'739'902</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11'329'623</b>

# MOUVEMENT DES FONDS 2016 1/2

	Fonds disponibles au 1.1.16	Attribution/ affectation dons	Attribution/ affectation legs	Engagements 2016 (projets acceptés)	Transferts depuis fonds engagés	Dissolution pour couverture frais fonctionnement 2016 *	Transferts internes de soldes de fonds **	Fonds disponibles au 31.12.16	Fonds engagés au 1.1.16	Engagements 2016 (projets acceptés)	Remboursements de projets	Transferts aux fonds disponibles	Paiements aux projets	Fonds engagés au 31.12.16	Fonds disponibles et engagés au 31.12.16
Aide sociale en Suisse (collecte permanente)	516'616	63'811	690'171					1'270'598	0	0				0	1'270'598
Aide à l'enfance (collecte permanente)	0			0	2'974			2'974	555'265	0		-2'974	-335'475	216'816	219'790
Child Welfare	1'736'291	193'101		-1'699'627				229'765	799'728	1'699'627			-1'437'904	1'061'451	1'291'216
Intempéries en Suisse (collecte permanente)	5'776'425	32'351		-1'431'711	12'381		-754'000	3'635'446	7'572	1'431'711	12'381	-12'381	-1'300'217	139'066	3'774'512
Asie (collecte permanente)	2'305	9'472		-130'198			1'065'028	946'608	143'757	130'198			-223'955	50'000	996'608
Afrique (collecte permanente)	681'359	16'800		-306'632	6'153			397'680	612'846	306'632	6'153	-6'153	-698'900	220'578	618'258
Amérique latine (collecte permanente)	6'558	96'993		-1'578'893			2'000'000	524'657	0	1'578'893			-1'274'462	304'431	829'088
Séisme Asie du Sud (Tsunami)	454'002			0				454'002	300'392	0				300'392	754'394
Cala Sannitica	500'119	1'000		-113'363	1'635			389'391	0	113'363	1'635	-1'635	-113'363	0	389'391
Cyclone Myanmar (Birmanie)	84'863	0		0			-84'863	0	0	0				0	0
Asie 2009	261'686			0				261'686	132'177	0			-132'177	0	261'686
Malaria «JRz» 2009	13'027			0				13'027	224'000	0			-164'000	60'000	73'027
Séisme Haïti	2'093'280	0		218'524			-2'000'000	311'804	4'453'591	-218'524			-2'057'728	2'177'339	2'489'143
Enfants victimes de conflits «JRz» 2010	256'481	345		-200'000				56'826	0	200'000			-100'000	100'000	156'826
Inondations Pakistan	2'585'527	0		-1'350'346	235'741		-1'100'000	370'922	3'465'774	1'350'346	235'741	-235'741	-2'278'691	2'537'429	2'908'351
Séisme Japon	522'618	0		104'250	253'297		-880'165	0	104'250	-104'250	253'297	-253'297		0	0
Sécheresse Afrique de l'est	160'292			-12'141				148'151	1'241'677	12'141			-550'197	703'621	851'772
Mères en détresse «JRz» 2011	250'484	1'312		-217'485	4'774			39'085	259'279	217'485	4'774	-4'774	-420'168	56'596	95'681
Eau «JRz» 2012	78'121			-78'115				6	1'294'253	78'115			-930'557	441'811	441'817
Syrie	1'765'158	1'103'032		-798'629				2'069'560	2'702'740	798'629			-2'590'380	910'989	2'980'549
Inondations Europe	9'621			0				9'621	0	0				0	9'621
Typhon Haiyan - Philippines	10'111'748	5'830		-6'050'971	3'902	-1'059'537		3'010'972	6'853'816	6'050'971	3'902	-3'902	-6'651'247	6'253'540	9'264'512
Enfants dans les bidonvilles «JRz» 2013	424'920			-215'722	1'066			210'264	939'440	215'722	1'066	-1'066	-650'624	504'538	714'802
Inondations Balkans 2014	449'825	0		0			-400'000	49'825	709'627	0			-324'645	384'982	434'807
Gaza 2014	5'380			2'115				7'495	238'949	-2'115			-236'834	0	7'495
Irak 2014	99'947	100		15'283				115'330	174'218	-15'283			-158'935	0	115'330
Victimes de mesures de coercition	124'512	380'239		-894'000	4'000		754'000	368'751	0	894'000	4'000	-4'000	-894'000	0	368'751
Familles en fuite «JRz» 2014	3'082'826	2'986		-3'035'530				50'282	1'285'462	3'035'530			-3'224'684	1'096'308	1'146'589
Yvonne Vogt	1'250'000		1'650'000	-598'792				2'301'208	0	598'792			-211'096	387'696	2'688'904
Vanuatu 2015	574'416	400		0				574'816	50'000	0				50'000	624'816
Népal 2015	19'181'344	60'144		-10'235'740	938'294			9'944'042	5'896'510	10'235'740	938'294	-938'294	-7'890'272	8'241'978	18'186'020

\* Dissolution 2,5% de la collecte Haiyan pour couverture frais fonctionnement, recommandation du Comité du 31.1.2017, confirmée par Conseil de Fondation le 25.4.17

\*\* Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation en 2016

# MOUVEMENT DES FONDS 2016 2/2

	Fonds disponibles au 1.1.16	Attribution/ affectation dons	Attribution/ affectation legs	Engagements 2016 (projets acceptés)	Transferts depuis fonds engagés	Dissolution pour couverture frais fonctionnement 2016 *	Transferts internes de soldes de fonds **	Fonds disponibles au 31.12.16	Fonds engagés au 1.1.16	Engagements 2016 (projets acceptés)	Remboursements de projets	Transferts aux fonds disponibles	Paiements aux projets	Fonds engagés au 31.12.16	Fonds disponibles et engagés au 31.12.16
Réfugiés	20'553'588	1'041'293		-8'638'126	8'784		400'000	13'365'539	3'469'839	8'638'126	8'784	-8'784	-7'587'701	4'520'264	17'885'803
Jeunes en rupture «JRz» 2015	3'010'838	1'222'024		-3'082'108				1'150'754	0	3'082'108			-2'005'800	1'076'308	2'227'062
Catastrophe climatique Afrique AFR16	0	950'871		-1'153'062			1'000'000	797'809	0	1'153'062			-863'000	290'062	1'087'871
Cœur à Cœur 2016	0	870'683		0				870'683	0	0				0	870'683
Séisme Italie 2016	0	163'671		0				163'671	0	0				0	163'671
Enfants seuls en fuite «JRz» 2016	0	3'978'045		0				3'978'045	0	0				0	3'978'045
Ouragan Matthew Haïti 2016	0	7'753'872		-504'018				7'249'853	0	504'018			-4'018	500'000	7'749'853
<b>Total fonds avec affectation</b>	<b>76'624'176</b>	<b>17'948'376</b>	<b>2'340'171</b>	<b>-41'985'038</b>	<b>1'473'000</b>	<b>-1'059'537</b>	<b>0</b>	<b>55'341'149</b>	<b>35'915'162</b>	<b>41'985'038</b>	<b>1'470'026</b>	<b>-1'473'000</b>	<b>-45'311'031</b>	<b>32'586'195</b>	<b>87'927'344</b>
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	191'704	0	0	-187'663				4'041	23'397	187'663			-159'397	51'663	55'704
<b>Total fonds en CHF</b>	<b>76'815'881</b>	<b>17'948'376</b>	<b>2'340'171</b>	<b>-42'172'701</b>	<b>1'473'000</b>	<b>-1'059'537</b>	<b>0</b>	<b>55'345'190</b>	<b>35'938'559</b>	<b>42'172'701</b>	<b>1'470'026</b>	<b>-1'473'000</b>	<b>-45'470'428</b>	<b>32'637'858</b>	<b>87'983'048</b>

\* Dissolution 2,5% de la collecte Haiyan pour couverture frais fonctionnement, recommandation du Comité du 31.1.2017, confirmée par Conseil de Fondation le 25.4.17

\*\* Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation en 2016

# TABLEAU DES FLUX TRÉSORERIE

	CHF   2016	CHF   2015
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat avant attribution au capital de l'organisation	769'099	52'115
<b>Ajustements pour :</b>		
Utilisation réserve de cotisation employeur LPP pour paiement contributions 2016 (note 12 annexe)	52'676	0
Amortissements	39'761	51'201
Variation de valeur boursière des titres et différences de change non réalisées	-1'524'345	6'344
Variation des fonds avec affectation	-26'952'166	20'713'597
Variation des fonds sans affectation à une collecte spécifique	-159'397	-40'000
Variation des titres	-283'472	-571'073
Variation des comptes de régularisation d'actifs	212'870	327'050
Variation des comptes de régularisation de passifs	1'370	-144'878
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>-27'843'603</b>	<b>20'394'356</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-4'231	-20'480
Investissements en immobilisations incorporelles	-11'582	-24'277
Souscriptions et achats de titres (obligations, fonds de placements)	-219'235	-9'925'692
Vente de titres (obligations et fonds de placements)	11'799'099	9'143'041
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations d'investissement</b>	<b>11'564'051</b>	<b>-827'407</b>
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>-16'279'553</b>	<b>19'566'950</b>
Liquidités au 1er janvier	44'446'675	24'879'725
Liquidités au 31 décembre	28'167'122	44'446'675
<b>AUGMENTATION / DIMINUTION DES LIQUIDITES</b>	<b>-16'279'553</b>	<b>19'566'950</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

## 1. PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels, établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance.

## 2. PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels se réfèrent au principe du coût d'acquisition, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan figurent directement dans le commentaire détaillé de la position. Sans autre mention, les autres rubriques du bilan sont évaluées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères:

Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte d'exploitation.

## 3. TITRES

Les titres sont portés au bilan à la valeur boursière.

Au bilan, dans l'actif circulant, sous la rubrique «Titres» figurent les obligations dont l'échéance est inférieure à 1 an à compter de la date de clôture. Au bilan, dans l'actif immobilisé, sous la rubrique «Titres (obligations et fonds de placement)» figurent les obligations dont l'échéance est supérieure à 1 an à compter de la date de clôture et les fonds de placements à long terme.

## 4. COMPTE DE RÉGULARISATION

Les actifs et les passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

	2016   CHF	2015   CHF
Actifs : Intérêts courus	24'554	133'630
Impôts anticipés	45'691	121'087
Montants à recevoir	164'191	192'590
<b>Total</b>	<b>234'436</b>	<b>447'306</b>
Passifs : Charges à payer	138'207	114'734
Fournisseurs divers	31'692	53'795
<b>Total</b>	<b>169'899</b>	<b>168'529</b>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 500 et le petit mobilier de bureau ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte d'exploitation.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes:

- Logiciels, mise à jour et développement de programmes informatiques : 2 ans
- Ordinateurs, équipement de bureau, appareils de bureau, agencements : 3 ans
- Aménagement bureaux : 5 ans

	<b>2016   CHF</b>	<b>2015   CHF</b>
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles	383'000	383'000

Exercice 2016	CHF	Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
		Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.16		4'840	50'273	100'004	141'958	57'898	16'674	371'647
Entrées				4'231			11'582	15'813
Sorties		0						0
Situation au 31.12.16		4'840	50'273	104'235	141'958	57'898	28'256	387'461
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.16		-3'660	-47'587	-84'691	-119'418	-46'949	-15'485	-317'789
Sorties								0
Amortissements		-1'180	-2'287	-9'797	-8'567	-10'949	-6'981	-39'761
Etat au 31.12.16		-4'840	-49'874	-94'488	-127'985	-57'898	-22'465	-357'550
Total valeurs comptables résiduelles		0	399	9'748	13'974	0	5'791	29'912
<b>Immobilisations par catégorie</b>				<b>24'120</b>		<b>5'791</b>		

Exercice 2015	CHF	Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
		Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.15		4'840	49'073	80'724	141'958	36'000	14'295	326'891
Entrées			1'200	19'280		21'898	2'379	44'757
Sorties		0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.15		4'840	50'273	100'004	141'958	57'898	16'674	371'647
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.15		-2'480	-41'350	-69'944	-108'581	-36'000	-8'233	-266'588
Sorties		0	0		0	0	0	0
Amortissements		-1'180	-6'237	-14'747	-10'837	-10'949	-7'252	-51'201
Etat au 31.12.15		-3'660	-47'587	-84'691	-119'418	-46'949	-15'485	-317'789
Total valeurs comptables résiduelles		1'180	2'686	15'313	22'540	10'949	1'190	53'859
<b>Immobilisations par catégorie</b>				<b>41'720</b>		<b>12'139</b>		

---

## 6. FONDS AFFECTÉS

Le tableau du mouvement des fonds expose les variations enregistrées au cours de l'exercice 2016. Le tableau est divisé en deux parties: les «Fonds disponibles» représentent les fonds qui n'ont pas encore été attribués à des projets spécifiques. Les «Fonds engagés» au 31.12 donnent une vision claire des montants réservés pour des projets mais non encore payés. La dernière colonne récapitule les avoirs totaux qui figurent dans les comptes de la CB.

Les produits des collectes de fonds sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont affectés aux fonds respectifs pour lesquels les collectes ont été lancées («Attributions /affectations dons»). Ces fonds sont attribués aux projets des organisations d'entraide partenaires sur la base de demandes de contribution ayant reçu l'approbation de la Commission de Projets (COPRO) («Engagements 2016»). Le versement des contributions aux organisations d'entraide partenaires s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des projets («Paiements aux projets»); le financement des étapes suivantes est dépendant des résultats obtenus dans les premières phases. Lors du rapport final de projet, les éventuels fonds versés mais non utilisés par les organisations d'entraide partenaires sont restitués à la Fondation et sont réaffectés dans les fonds («Remboursements de projets»). En 2016, sur décision du Conseil de Fondation du 8 avril 2016, CHF 690'171 ont été attribués au fonds permanent «Aide sociale en Suisse» et CHF 1'650'000 au fonds Yvonne Vogt, provenant des legs 2015 (voir note 19).

---

## 7. CAPITAL DE DOTATION

Un capital de CHF 200'000 a été affecté à la Fondation lors de sa constitution. Celui ci a été constitué par les intérêts cumulés des sommes provenant d'appels de la Chaîne du Bonheur antérieurs à l'existence de la Fondation.

---

## 8. ORGANES DIRIGEANTS

Les membres du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur ne sont pas rétribués par la Fondation.

---

## 9. PRESTATIONS A TITRE GRATUIT

Les prestations des téléphonistes bénévoles, des animateurs radio/TV et les autres prestations SRG SSR lors des appels aux dons ne peuvent pas être quantifiées et sont mentionnées ici pour mémoire.

---

## 10. DÉTAIL CONCERNANT LE RÉSULTAT FINANCIER

	CHF   2016	CHF   2015
Intérêts sur c/c, placements et obligations	437'654	667'077
Plus-values sur titres (cours et changes) réalisées	112'537	89'054
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	80'919	70'207
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	1'749'202	544'750
<b>Produits financiers</b>	<b>2'380'311</b>	<b>1'371'089</b>
Courtage, commissions, TF, frais, droits de garde, etc.	-63'913	-77'119
Moins-values sur titres (cours et changes) réalisées	-265'749	-236'924
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	-19'287	-262'034
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	-286'489	-359'268
<b>Charges financières</b>	<b>-635'438</b>	<b>-935'345</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>1'744'873</b>	<b>435'744</b>

Les plus-values/moins-values sur titres issues des mandats discrétionnaires confiés aux banques sont considérées comme non-réalisées jusqu'au retrait de l'intégralité du mandat. Ces plus-values nettes figurent ci-dessus (2016: CHF 1'462'713 / 2015: CHF 185'482).

---

## 11. RÉSERVE FINANCIÈRE ET RÉSERVE D'EXPLOITATION

La réserve financière d'une part et la réserve d'exploitation d'autre part ont été constituées initialement en 2012 afin d'assurer le fonctionnement de la Fondation pour les années à venir indépendamment de l'évolution des marchés financiers. Les attributions aux réserves ou dissolutions sont décidées par le Conseil de Fondation. Lors de la séance du 8 avril 2016, celui-ci a décidé de prélever CHF 2'300'000 de la réserve d'exploitation pour couvrir les frais de fonctionnement. CHF 900'000 d'excédent avait été attribué lors de l'exercice précédent.

## 12. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)

Le personnel de la Chaîne du Bonheur est affilié auprès de la Caisse de Pension SRG SSR (CPS), institution juridiquement indépendante. Le 1er janvier 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations au système de primauté des cotisations et le taux d'intérêt technique a été abaissé de 4% à 3.25%. La Chaîne du Bonheur avait de ce fait dû effectuer un versement en capital unique de CHF 497'491. Suite au décompte final, il s'avérait que les frais d'adaptation prépayés en trop s'élevaient pour la Chaîne du Bonheur à CHF 52'662.90. Ce montant a été crédité en 2014 sur une Réserve de cotisations d'employeur en faveur de la Chaîne du Bonheur; il a par la suite été utilisé en 2016 pour le paiement de la part employeur des cotisations LPP. Une nouvelle adaptation du taux technique a été annoncée pour le 1er janvier 2017. Au 31 décembre 2016, le degré de couverture de la CPS s'élevait à 102%.

### Réserve de cotisations de l'employeur

En CHF	Valeur nominale	Institution de prévoyance	Constitution	Valeur au bilan	Valeur au bilan	Résultat réserve dans charges de personnel et produits financiers	
	31.12.16	31.12.16	31.12.16	31.12.16	31.12.15	2016	2015
Institution de prévoyance	0	0	0	0	52'676	52'676	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>52'676</b>	<b>52'676</b>	<b>0</b>

### Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

En CHF	Excédent / découvert	Part économique de l'entité	Var.exer.préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel		
	31.12.16	31.12.16	31.12.15	2016	2016	2016	2015
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	247'188	247'188	232'463
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>247'188</b>	<b>247'188</b>	<b>232'463</b>

## 13. DISSOLUTION POUR COUVERTURE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Lors de sa séance du 31.01.2017, le Comité du Conseil de Fondation a recommandé la dissolution de 2,5% du fonds Haiyan, soit la moitié du pourcentage autorisé par le CF pour couvrir les frais de fonctionnement. En effet, le résultat financier de 2016, bien que positif, n'a pas permis de couvrir les frais de fonctionnement. Cette mesure exceptionnelle a déjà été appliquée. Elle est conforme aux dispositions de l'article 6.2 des Statuts. La dissolution a été acceptée par le Conseil de Fondation le 25.04.2017.

## 14. NOMBRE DE COLLABORATEURS

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est compris entre 10 et 50

## 15. DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	CHF   2016	CHF   2015
Dettes envers des institutions de prévoyance	-	-

## 16. HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

	CHF   2016	CHF   2015
Honoraires pour des prestations en matière de révision	36'000	36'000

## 17. VALEUR RÉSIDUELLE DES DETTES DÉCOULANT D'OPÉRATIONS DE BAIL

	CHF   2016	CHF   2015
Bail fixe jusqu'au 31.8.2020 pour les bâtiments de bureau	300'960	383'040
Bail fixe jusqu'au 30.9.2019 pour les bâtiments de bureau	63'210	84'210

---

## 18. Événements postérieurs à la clôture

Le Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur à la date d'arrêté des comptes qui nécessite une modification des états financiers présentés.

---

## 19. AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Décision Conseil de Fondation 25.04.2017	Décision Conseil de Fondation 08.04.2016
	CHF   2016	CHF   2015
Résultat de l'exercice	769'099	52'115
Résultat reporté de l'exercice précédent	27'651	15'707
<b>Total</b>	<b>796'750</b>	<b>67'823</b>
Attribution legs 2016 / 2015 aux fonds	-1'364'122	-2'340'172
Compensation du découvert par réserve d'exploitation	570'000	2'300'000
<b>Solde à reporter à compte nouveau</b>	<b>2'629</b>	<b>27'651</b>

---